

FICHE TECHNIQUE

HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS code 2059

PROPRIETES

L'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS est une cuisson d'huiles et de résines, sans solvants.

Mets en valeur durablement le bois en procurant à la surface une bonne résistance. Le caractère naturel du bois est mis en valeur avec un aspect légèrement satiné. Pour parquets bois, OSB et autres panneaux bois agglomérés et supports similaires en intérieur. Satisfait aux exigences de la norme DIN 53160 (sueur et salive) et testée avec succès comme peu polluant pour le climat intérieur.

L'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS a testée en Suisse (critères bfu/EMPA) pour la résistance au glissement et ses propriétés antidérapantes. Les valeurs GS obtenues sont les suivantes : Caoutchouc lisse GS2, Caoutchouc finement nervuré GS2, Matériaux synthétiques grossièrement nervurés GS3, Cuir lisse GS2.

Le produit est conforme aux exigences de la norme des parquets DIN EN 14342

Numéro d'agrément DIBt : Z-157.10-68

COMPOSITION

Huile de lin (origine europe), cuisson d'huile de carthame et de résine de colophane, huile de ricin, microcire, antimoussant, dioxyde de titane, siccatifs cobalt polymère, siccatifs de zirconium et manganèse, antioxydants

MISE EN ŒUVRE

1- Préparation du support

Le support doit être sec (hygrométrie du bois max. 12%), propre, exempt de salissures et d'anciennes peintures. Ponçage final au grain 120-150.

2-Première couche

Bien remuer avant emploi et appliquer finement au rouleau laquer velours ou à la spatule caoutchouc. Peut également être appliquée par les professionnels avec des spatules inox à double lames. En appliquant à la spatule veillez à ce que l'huile ne soit pas appliquée trop finement. La quantité à déposer sera déterminée en fonction de l'absorption du bois. Après avoir laissé pénétrer pendant une heure, répartir les éventuels excédents de produit en surface avec une spatule caoutchouc vers les parties imprégnées et encore absorbantes.

Passer ensuite la monobrosse équipée d'un pad vert. Finir par un polissage à sec au pad blanc pour un bel aspect satiné.

3- Couche de finition

Sur des surfaces fortement sollicitées ou des bois fortement absorbants on applique une deuxième couche le lendemain. Déposer une quantité moindre d'huile sur le sol. Après 30 à 60 minutes environ enlever les éventuels excédents à la raclette et polir au pad blanc.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le NETTOIE BROTTES (sans solvants) ou le DILUANT.

5- Entretien des surfaces

Nettoyer avec le **NACASA 4010** en humide et le **NAPLANA 2085** ou le **NAPLANA ANTI GLISSE 2086** (consultez les fiches techniques respectives).

En cas de traces d'usure, nettoyer puis appliquer une fine couche d'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS comme décrit précédemment. Il est important que la surface soit réparée avant que le bois soit usé, sinon il faudrait à nouveau refaire un ponçage avant un nouveau traitement.

Important : Sur les planchers, les interstices doivent être traités à la brosse ! Effectuer un essai

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Edition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

préalable. Veillez à bien ventiler et aérer les locaux ! Ne pas appliquer par moins de 16°C !

Points à respecter : Sur des anciens sols en bois les rainures et interstices devraient être rebouchés avant d'huiler. Les nouveaux sols doivent être posés sans interstices ou également rebouchés le cas échéant. En règle générale il faut veiller que le moins d'huile possible se loge dans les interstices. Si ce n'est pas possible il ne faudrait utiliser que des huiles solvantées comme l'HUILE DURE. Pour les parquets flottants l'assemblage ou le collage des lames doit se faire de manière à avoir une jonction des lames nette sans jeu. Le non respect de ces consignes peut engendrer des exsudations d'huile ou l'apparition d'odeurs.

SECHAGE

Sec et recouvrable après 12 à 16 heures (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Le sol peut être utilisé avec modération après 24 heures. Sec à cœur et résistance optimale après 7 à 10 jours.

CONSOMMATION/RENDEMENT PAR COUCHE

Selon les recommandations du bâtiment (DiBt) on applique 2 couches de 20 g/m² (21 ml/m²). Une alternative consiste à appliquer au préalable 1 couche d'HUILE D'IMPREGNATION puis une couche d'HUILE PARQUETS SANS SOLVANTS (21 ml/m²). En règle générale les valeurs de consommation et de rendement sont de 15 à 20 ml/m², soit 50 à 70 m²/litre selon l'absorption du support. A déterminer en faisant une surface test.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Eventuellement tamiser !

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2.5 litres

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 12

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto-inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté. Veillez à protéger la peau de façon adaptée ! Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

L'application sur différents types de bois peut faire varier les données de séchage et de séchage à cœur, en fonction des spécificités des essences de bois.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/f : 700 g/l 2010

Contient 1g/l maxi

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU



Giscode : Ö 10+

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU